



(16/05/15)

(16/07/15)

Eastern Daylight Time, New York, 11 mai 2015 : 19

Ces expositions sont une forme de pollution environnementale qui augmente rapidement dans le monde entier.

L'« Appel international des scientifiques au sujet des CEM » demande au Secrétaire Général et aux organismes affiliés à l'ONU de promouvoir des mesures préventives afin de limiter les expositions aux CEM, et d'éduquer le public sur les risques sanitaires, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes.

L'Appel met en exergue les positions contradictoires de l'OMS en ce qui concerne le risque posé par les CEM. Le Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS a classé le rayonnement de radio-fréquences en tant que « Carcinogène potentiel » de Groupe 2B en 2011, et de champs de fréquences extrêmement basses en 2001. Néanmoins, l'OMS continue d'ignorer les recommandations de sa propre agence et favorise les directives recommandées par la Commission internationale sur la protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP). Ces directives, développées par un groupe auto-sélectionné d'initiés du secteur, sont depuis longtemps critiquées comme étant non protectrices.

L'Appel exhorte l'ONU à renforcer ses recommandations sur le risque des CEM pour les êtres humains et à évaluer leur impact potentiel sur la faune et autres organismes vivants sous l'égide du Programme environnemental de l'ONU, dans le droit fil de la science démontrant le risque, afin de résoudre cette contradiction.

Martin Blank, PhD, de l'Université Columbia, a déclaré : « Les directives internationales d'exposition aux champs électromagnétiques doivent être renforcées pour refléter la réalité de leur impact sur nos corps, en particulier sur notre ADN. Il est grand temps que nous abordions leurs effets biologiques et sanitaires nuisibles. Nous devons réduire l'exposition en établissant des directives plus protectrices. »

Joel Moskowitz, PhD, de l'Université de Californie à Berkeley, a confié pour sa part : « Les directives ICNIRP établissent des normes d'exposition pour des seuils d'échauffement des tissus à haute intensité et à court terme. Ces normes ne nous protègent pas des expositions chroniques à faible intensité qui sont courantes aujourd'hui. Les scientifiques signataires de

l'Appel demandent à l'ONU et aux pays membres de protéger la population humaine mondiale et la faune des expositions CEM. »

www.EMFscientist.org

http://www.robindestoits.org/VIDEO-Appel-international-des-scientifiques-a-l-ONU-sur-les-dangers-des-champs-electromagnetiques-Eastern-Daylight-Time_a2308.html

http://www.robindestoits.org/Electrosmog-l-ONU-sommee-d-intervenir-Huffington-Post-13-05-2015_a2310.html

"...Cette surexposition se traduit par un nombre croissant de personnes souffrant d'une hypersensibilité à ces champs électromagnétiques.

Maux de tête, palpitations, céphalées, vertiges, insomnies, irritabilité acouphènes sont autant de maux ressentis.

Après de nombreux rebondissements, la loi votée en début d'année prône enfin la sobriété électromagnétique.

Les principales mesures concernent la communication et la concertation. Par exemple, la publicité sur les portables sera mise en l'amende s'il n'y a pas de kit mains-libres. Les maires devront informer leurs administrés des communications faites par les opérateurs qui souhaitent installer des antennes-relais et ces derniers pourront donner leur avis. Des mesures qui vont dans le bon sens mais qui restent insuffisantes regrettent des associations comme « PRIARTÉM » et « Agir pour l'Environnement. »

Ainsi, concernant l'interdiction du Wi-Fi dans les établissements publics, seules les crèches et les garderies sont concernées, tandis que nombre de collèges, lycées et bibliothèques, optent pour des connexions de ce type alors que des alternatives câblées aussi performantes, existent comme le constatent les associations, et sont plus sûres pour la santé des jeunes et des adolescents..."

<http://www.leparisien.fr/environnement/ville-durable/ondes-electromagnetiques-les-scientifiques-demandent-des-mesures-preventives-14-07-2015-4934133.php>